

Paris, le 20 juin 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

NOUVELLES TECHNOLOGIES ET GRAND ÂGE MIEUX VIEILLIR AVEC LE NUMÉRIQUE ?

Paris, le 20 juin 2019 – Dans le cadre de la Filière Silver Economie qu'il préside, Luc Broussy a commandé en mars dernier à Marc Bourquin, conseiller Stratégie de la FHF et Jean-Pierre Aquino, délégué général de la SFGG un rapport sur « Les innovations numériques et technologiques en gérontologie ». Outre le nécessaire renforcement des moyens et des effectifs du secteur du grand-âge, dans ce rapport présenté ce jeudi 20 juin devant le Conseil National de la Silver Economie, la FHF et la SFGG appellent les pouvoirs publics à développer massivement les nouvelles technologies au service du grand âge.

Le constat est unanime et indiscutable : l'espérance de vie ne cessant de progresser, le nombre de personnes touchées par les maladies liées à l'âge pourrait doubler tous les 20 ans. Les nouvelles technologies, qui se développent de manière extraordinaire ces dernières années et qui visent à favoriser le maintien de l'autonomie et l'optimisation de la fin de vie, s'apprêtent-elles à modifier la prise en charge du grand âge ? Les innovations numériques et technologiques seraient-elles une des réponses à ce grand défi ?

Il est certain que leur déploiement suscite des questions, notamment sur un risque - réel ou supposé - de déshumanisation des soins. Dans les suites du rapport de Dominique Libault, l'étude co-rédigée par Marc Bourquin et Jean-Pierre Aquino interroge la place et le rôle des nouvelles technologies dans l'accompagnement du grand âge.

Comment donner une véritable impulsion aux technologies en gérontologie ? Comment les technologies peuvent-elles servir de catalyseur pour promouvoir les capacités de la personne ? Les technologies sont-elles une aide ou une menace pour les professionnels ? Voici les questions essentielles qui ont préfiguré et nourri la réalisation de cette enquête qui a conduit à auditionner 21 acteurs du secteur du grand âge.

Les résultats de cette étude présentée ce jeudi 20 juin devant le Conseil national de la filière Silver Economie **aboutissent à la formulation de 10 préconisations principales :**

1/ Le déploiement des nouvelles technologies ne menace pas l'emploi et au contraire en crée, tout en accroissant le lien social.

2/ L'âge n'est pas un frein à l'usage des technologies, sous réserve de certaines conditions : les technologies peuvent servir de catalyseur pour promouvoir les capacités de la personne. Les robots ne sont pas déshumanisants, ne sont infantilissants que dans l'esprit des bien-portants et peuvent maintenir les capacités cognitives.

3/ Les technologies comme contribution à la qualité de vie des usagers et la qualité de vie au travail des professionnels.

4/ Le cercle vertueux : patients et professionnels de santé, chercheurs et enseignants, industriels et start-up, pouvoirs publics.

5/ L'impératif de la réflexion éthique : pas de nouvelles technologies sans consentement et analyse du besoin.

6/ Intégrer l'évaluation des technologies dans un centre national de preuves : les pouvoirs publics devront afficher que seuls les dispositifs assortis d'un temps d'appropriation prévu par le fournisseur pourront faire l'objet d'une aide à l'investissement.

7/ La télémédecine est un outil de non-renoncement au soin et une valorisation des métiers.

8/ La conduite du changement suppose une appropriation collective : création d'un mi-temps de référent en technologie par EHPAD de 100 lits.

9/ Les moyens dégagés dans le cadre des conférences des financeurs (140 millions d'euros) restent insuffisants et ne concernent pas les établissements.

10/ Objectif d'un plan d'investissement de 3,5 milliards d'€ sur 10 ans subventionné à 50% : un « à valoir » sur les dépenses hospitalières et les frais liés à la dépendance.

Un Rapport complet sera adressé avant la fin du mois à la Ministre des Solidarités et de la Santé ainsi qu'aux parlementaires. La synthèse de ce rapport est jointe à ce Communiqué.

« Je suis convaincu de l'utilité, grandissante, du numérique et des nouvelles technologies dans le soin et l'accompagnement des personnes âgées. Ce rapport que nous remettons ce jour s'inscrit dans cette démarche. C'est également dans ce sens que j'ai choisi de nommer le Pr Nathalie Salles, gériatre et présidente de la Société Française de télémédecine, comme présidente du Conseil Scientifique de la SFGG. » déclare le Pr Olivier Guérin, Président de la SFGG.

« Toutes les questions en lien avec le médicosocial et le grand âge sont, pour la FHF, un enjeu majeur. Par ailleurs l'innovation est au cœur de nos stratégies pour la transformation de notre système de santé. Ce rapport que nous avons co-rédigé avec la SFGG est donc la parfaite expression de nos convictions et des orientations que nous souhaitons impulser pour que les nouvelles technologies se mettent au service de cet enjeu de société qui nous concerne tous sur le "mieux vieillir" » déclare Frédéric Valletoux, Président de la FHF

A PROPOS DE LA SFGG

La Société française de gériatrie et gérontologie (SFGG) a pour but d'étudier les problématiques liées au vieillissement, à l'avancée en âge et à la longévité, de favoriser les recherches et les travaux, de faire régulièrement le point sur les connaissances acquises dans toutes les disciplines concernées et de contribuer à leur diffusion.

A PROPOS DE LA SILVERECO

France Silver Éco est une association qui a vocation à fédérer les acteurs qui souhaitent proposer ensemble des solutions et produits permettant de répondre aux besoins des seniors, qu'ils soient actifs et indépendants, fragiles ou en perte d'autonomie. Collectivités territoriales, industriels, financeurs, clusters, fédérations représentatives, autant de membres d'un même écosystème qui doivent réussir à partager des objectifs communs pour faire avancer la cause de la société de la longévité. Elle prône une vision active de la séniorité où l'habitat adapté, mobilité, inclusion sociale, santé préventive sont des axes essentiels au bien vieillir.

Contact presse :

FHF : Camille TROCHERIE 01 44 06 85 21 c.trocherie@fhf.fr

À PROPOS DE LA FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE (FHF)

La FHF fédère 4 800 établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, représentant 15 millions d'hospitalisation par an, la moitié des places d'EHPAD, ainsi que les établissements assurant la prise en charge du handicap.

La FHF s'est construite autour de valeurs partagées : égal accès à des soins de qualité pour tous ; innovation et d'excellence dans les soins et l'accompagnement, enseignement et recherche ; continuité de la prise en charge.

La FHF réunit en son sein des hôpitaux de tailles différentes – centres hospitaliers locaux, centres hospitaliers généraux, centres hospitaliers universitaires, établissements spécialisés en santé mentale – ainsi que des Ehpad et des établissements assurant la prise en charge du handicap.

Elle défend l'autonomie des établissements hospitaliers et médico-sociaux, gage d'une adaptation intelligente aux réalités du terrain.

Elle travaille à la création d'un véritable service public de santé réunissant dans chaque territoire les professionnels des secteurs sanitaires et médico-sociaux afin d'améliorer la cohérence des parcours de soins et de vie.

Retrouvez les actualités de la FHF sur :

www.fhf.fr

twitter : @LaFHF

Facebook : federationhospitalieredefrance

LinkedIn : Fédération hospitalière de France